

Deux sessions de formation complètement renouvelées  
avec la collaboration de représentants :  
du MSSS, de Heenan Blaikie, du Conseil du médicament,  
du CHUM, du Centre universitaire de santé McGill



ABC à l'usage des CMDP

# ABC



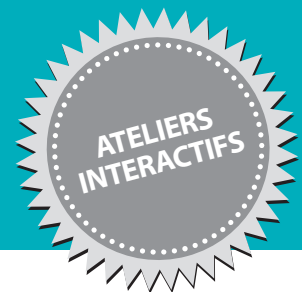
# 1

**LES POUVOIRS DU CMDP  
ET DES DÉPARTEMENTS  
CLINIQUES**

# 2

**L'OPTIMISATION DE  
LA PHARMACOTHÉRAPIE  
ET LE COMITÉ  
DE PHARMACOLOGIE**

Vendredi, 2 octobre 2009  
Hôtel Delta Montréal  
Rue Président-Kennedy, Montréal



Association des conseils  
des médecins, dentistes  
et pharmaciens du Québec



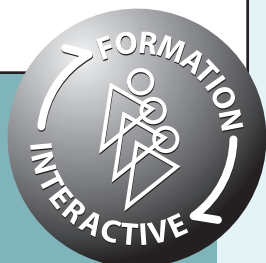
# 1

## Les pouvoirs du CMDP et des départements cliniques

L'ACMDP offre ce programme depuis 2005 pour répondre aux besoins des chefs de départements et aux officiers de CMDP. L'intérêt depuis la fusion de deux programmes **Chefs de départements et Comité exécutif efficace** est de faire les liens entre les différents niveaux de gestion médico-administrative et de proposer une compréhension commune.

Contenu de la journée  
du 2 octobre 2009

- 07h30 Inscription**  
Petit déjeuner
- 08h30 Environnement des réseaux locaux**  
*Définir les réseaux locaux*  
Pré-test  
Dr Maryse Turcotte et  
Dr Martin Arata
- 09h30 Comités du CMDP**  
**Rôle et responsabilités**  
- *Le comité exécutif*  
- *Le comité des titres*  
- *Le comité d'évaluation de l'acte*  
- *Le comité de pharmacologie*  
- *Le comité de discipline*  
*Tous ces comités sont obligatoires et doivent être constitués selon des préceptes très précis.*
- Atelier**  
Dr Martin Arata
- 10h15 Pause**
- 10h30 Leadership médical**  
*Le président du CMDP, un animateur, un motivateur, un leader efficace au comité exécutif du CMDP*  
Dr Martin Arata
- 11h15 Accès aux services spécialisés**  
M<sup>me</sup> Lise Caron
- 12h15 Déjeuner**
- 13h15 Responsabilités et obligations du comité exécutif**  
Dr Maryse Turcotte et Dr Martin Arata
- 14h15 Liste de garde**  
M<sup>e</sup> Magali Cournoyer-Proulx
- 15h15 Membre posant problème et moyens d'intervention**  
Dr Maryse Turcotte
- 16h00 Clôture de la journée**
- 16h45 Rencontre des présidents de CMDP**



### But

Définir et expliquer les fonctions médico-administratives reliées à la gestion du comité exécutif d'un CMDP ainsi qu'à la fonction d'un chef de département en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

### Objectifs

- Identifier les liens entre les différentes instances locales et partager les modes de fonctionnement en place dans les différentes régions
- Identifier quels sont les comités obligatoires et leurs fonctions
- Identifier les règles efficaces qui font un bon leadership du comité exécutif
- Mesurer l'impact positif d'une bonne gestion des accès spécialisés  
*S'approprier les obligations en lien avec la Loi 33*
- Définir le rôle exact et les responsabilités du comité exécutif du CMDP
- Définir quelles sont les obligations du CMDP vs le DSP et le DG
- Rappeler les rôles respectifs et obligations du chef de département et du CMDP relativement aux listes de garde
- Pour les membres causant problème, identifier les problématiques et établir les marches à suivre afin de s'assurer de la qualité des soins et de la protection du public

### Clientèle cible

- Les présidents de CMDP
- Les officiers de CMDP
- Les chefs de départements et chefs de services
- Les directeurs des services professionnels
- Les directeurs généraux
- Les médecins, dentistes et pharmaciens aspirant à des fonctions médico-administratives

### FORMATEURS



Dr Martin ARATA  
Président de l'ACMDP  
DSPH,  
CSSS de la région  
de Thetford



M<sup>e</sup> Magali  
COURNOYER-PROULX  
Conseillère juridique  
Heenan Blaikie



Dr Maryse TURCOTTE  
Vice-présidente  
de l'ACMDP  
CHAU, Hôtel-Dieu de Lévis



Comment pallier  
une situation  
de bris de garde

# 2 L'optimisation de la pharmacothérapie et le comité de pharmacologie

Contenu de la journée  
du 2 octobre 2009

## 07h30 Inscription

Petit déjeuner

## 08h30 Environnement législatif Fédéral-Provincial - (autre que le Conseil du médicament)

Lois professionnelles

Règlement sur les ordonnances

Politique du médicament

Ligne(s) directrice(s) des ordres professionnels,

Énoncé(s) de position(s) commune(s) des ordres professionnels

Guide de rédaction de règles d'utilisation etc.

M<sup>me</sup> Cécile Lecours

et Dr Françoise Chagnon

## 09h10 Le Conseil du médicament

Cadre, modèle et critères de décision selon les situations les plus fréquentes

M. Stéphane Roux

## 09h45 Le comité de pharmacologie

Cadre, modèle et critères de décision selon les situations les plus fréquentes

M. André Bonnici

et Dr Françoise Chagnon

## 10h30 Pause

## 10h45 Outils en soutien à la prise de décision

- L'évaluation des médicaments (critique de la littérature, niveaux d'évidence, projection de l'utilisation et impact)

### Outils en soutien au suivi des décisions

- Indicateurs de suivi, analyses descriptives et RUM (revue d'utilisation de médicaments)

Exercice pratique (en équipe),

M<sup>me</sup> Céline Dupont

## 12h00 Déjeuner

## 13h15 Ordonnances collectives et individuelles

- Théorie et mises en situation

Caractéristiques, autorisations requises, critères de conformité, diffusion, mise à jour, archivage, etc.

M<sup>me</sup> Cécile Lecours

## 15h00 ATELIER : évaluation de médicament et critique d'article (en équipe)

- Clientèle hospitalisée
- Clientèle ambulatoire

M<sup>me</sup> Cécile Lecours

## 15h30 Plénière

## 16h00 Clôture de la journée

L'ACMDP a mis sur pied en octobre 2000 une première formation sur le CMDP et le comité de pharmacologie. Depuis, plusieurs lois et règlements sont venus moduler ce qui entoure la pharmacothérapie dans le cadre de la pratique hospitalière. Aussi, ce programme a été redéfini à chaque année et à nouveau en 2007 pour tenir compte de ces modifications.

Ce programme comprend des notions théoriques, à jour, et des références sur le sujet ainsi que des mises en situation et exercices permettant une intégration des différentes notions théoriques abordées au cours de la journée de formation.

### But

Connaître et savoir utiliser le mandat du comité de pharmacologie pour promouvoir l'optimisation de la pharmacothérapie en établissement de santé à l'aide des éléments disponibles :

- La Loi sur les services de santé et les services sociaux et ses Règlements
- Le renouvellement des lois professionnelles
- Le règlement sur les normes relatives aux ordonnances faites par un médecin
- Les ententes, guides et outils publiés par les ordres professionnels concernant les ordonnances collectives dont la contraception orale, la cessation tabagique et l'anticoagulothérapie orale, etc.
- Le guide de rédaction des règles d'utilisation des médicaments de l'Ordre des pharmaciens
- L'énoncé de position commune (OPQ-OIIQ) sur l'ajustement des médicaments et de la thérapie médicamenteuse
- Etc.

### Objectifs

- Savoir appliquer le mandat du comité de pharmacologie en pratique; (ordre du jour, modalités de fonctionnement, etc.).
- Connaître le rôle du Conseil du médicament.
- Connaître et maîtriser différents outils pour décider du statut du médicament à la liste de médicaments du centre ainsi que des modalités de suivi et de revue d'utilisation des médicaments.
- Savoir appliquer, en pratique, les éléments principaux des Lois professionnelles et du Règlement sur les ordonnances (*ordonnances collectives et individuelles*) en matière de médicament, c'est-à-dire être capable d'élaborer des ordonnances collectives et des ordonnances individuelles (*pour clientèles hospitalisées et ambulatoires*) conformes aux lois et aux lignes directrices des différents ordres professionnels.

### Clientèle cible

- Membres de comités de pharmacologie
- Présidents et membres des comités exécutifs de CMDP
- Directeurs des services professionnels
- Médecins, dentistes ou pharmaciens aspirant à des fonctions médico-administratives
- Directeurs d'établissement ou de CSSS
- Professionnels de la santé (pharmaciens, médecins, infirmières membres du comité exécutif du CII, membres du Conseil multidisciplinaire, infirmières praticiennes spécialisées, inhalothérapeutes etc.)
- Gestionnaires de risques

### FORMATEURS



M. André BONNICI  
Pharmacien  
Coordonnateur du comité  
de pharmacologie,  
Centre universitaire de  
santé McGill



Dr Françoise CHAGNON  
O.R.L.  
CUSM, Hôpital Général  
de Montréal



M<sup>me</sup> Céline DUPONT  
Pharmacienne  
Coordonnatrice du comité  
de pharmacologie,  
Centre universitaire de  
santé McGill



M<sup>me</sup> Cécile LECOUCS  
Pharmacienne  
Chef du département  
de pharmacie,  
Hôpital Louis-H. Lafontaine



M. Stéphane ROUX  
Pharmacien  
Chef-adjoint du départe-  
ment de pharmacie, CHUM,  
membre du Conseil  
du médicament

## Formulaire d'inscription

à photocopier

Vendredi, 2 octobre 2009

Hôtel Delta Montréal, rue Président-Kennedy, Montréal

Choisissez une des deux sessions de formation :

1

POUVOIRS DU CMDP ET DES DÉPARTEMENTS CLINIQUES

2

OPTIMISATION DE LA PHARMACOTHÉRAPIE  
ET LE COMITÉ DE PHARMACOLOGIE

Dr  M.  Mme

Prénom : .....

Nom : .....

Fonction : .....

Établissement : .....

**Courriel :**  
**OBLIGATOIRE** .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

Téléphone : .....

Télécopieur : .....

### Coût de l'inscription

- CMDP Membres : 350 \$  
 CMDP Non-membres : 450 \$

### Accréditation

La Direction du Développement professionnel continu (DPC) de la faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC), par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Conseil américain en éducation médicale continue (ACCME).

La Direction du DPC reconnaît, à la présente activité **6 heures** créditées de catégorie 1 (**Pharmacologie**) ou (**Pouvoirs du CMDP**) pour l'omnipraticien (médecin de famille) présent.

Pour le **médecin spécialiste**, la Direction du DPC reconnaît 1 crédit par heure de participation pour un total de **6 crédits (Pharmacologie)** ou (**Pouvoirs du CMDP**) pour l'activité globale conformément au programme du maintien du certificat du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC).

Pour **tout autre professionnel** participant, ce programme donne une attestation de participation de **6 heures (Pharmacologie)** ou (**Pouvoirs du CMDP**).

Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à leur participation.

L'Ordre des pharmaciens accordera **6 UFC** aux **pharmaciens** qui auront assisté à l'ensemble de l'un de ces programmes.



Association des conseils  
des médecins, dentistes  
et pharmaciens du Québec

**S.V.P. retournez votre inscription  
par télécopieur sans tarder à l'ACMDP  
et faites suivre votre paiement  
par la poste à :**

ACMDP  
560, boul. Henri-Bourassa Ouest  
Bureau 212  
Montréal (Québec) H3L 1P4  
Internet : [www.acmdp.qc.ca](http://www.acmdp.qc.ca)  
Courriel : [acmdp@acmdp.qc.ca](mailto:acmdp@acmdp.qc.ca)

**Pour tout renseignement,  
veuillez contacter Nicole Durand**

Téléphone : 514-858-5885  
Télécopieur : 514-858-6767  
Courriel : [acmdp@acmdp.qc.ca](mailto:acmdp@acmdp.qc.ca)

Les taxes sont incluses dans le prix. – TVQ : 1000610719 • TPS : 107600389

Le prix inclut la session de formation, la documentation, le petit-déjeuner, la pause-santé du matin, le repas du midi et les taxes.

### Coordonnées du site de formation

Vous devez réserver votre chambre directement à l'hôtel,  
**mentionnez que vous faites partie du groupe de l'ACMDP.**



McGILL  
PLACE-DES-ARTS

Hôtel Delta Montréal  
475 rue Président-Kennedy, Montréal (Québec) H3A 1J7  
(Métro : McGill ou Place des Arts)

Téléphone : 514-286-1986 / 1-877-286-1986

Télécopieur : 514-284-4342

Tarif d'une chambre : 159 \$ simple/double

**Date limite de réservation de chambre : 15 septembre 2009**

Après cette date, même tarif si disponibilité